

## **IRS Requirements for Americans Living in Canada**

Canada and the United States are neighbours and have long been the closest of friends. We share a common border and we share many common values. This is especially true in the riding of Tobique-Mactaquac.

One of those values is fighting tax evasion. We believe in fair tax systems. Many Canadians, including a number of folks in the riding, have become concerned about the impact of two proposed pieces of American tax legislation, and I share that concern.

The first is the Foreign Account Tax Compliance Act, or FATCA.

Another issue, this one affecting more directly the large numbers of dual U.S.- Canadian citizens and their relatives living in Canada, is the IRS's Foreign Bank Account Report (FBAR) filing requirements.

While everyone's tax situation is different, most of these Canadian citizens, many with only distant links to the United States, have little knowledge of their tax reporting obligations to the IRS. These are honest and law-abiding people, including many senior citizens now caught in a nerve-racking situation. Moreover, because they worked and paid taxes their entire lives, they generally do not owe any taxes in the U.S. in any event. Their only transgression is failing to file the IRS paperwork they were never aware they were required to file.

These people are not the targets of a crackdown on tax evasion. These are people who have made innocent errors of omission that deserve to be looked upon with leniency.

Faced with the knowledge that they do have an obligation to file U.S. tax returns, they want to do the right thing. But the threat of fines for simply failing to file a return they were unaware they had to file, is a frightening prospect that is causing unnecessary stress and fear among law abiding hardworking dual citizens.

We appreciate efforts to combat tax evasion. But FATCA would turn Canadian banks into extensions of the IRS and would raise significant privacy concerns for Canadians.

Canada respects the sovereign right of the U.S. to determine its own tax legislation. But quite frankly, people do not flock to Canada to avoid paying taxes. We have existing ways of addressing these issues with the U.S. through our Bilateral Tax Information Exchange Agreement.

I support efforts to crack down on legitimate tax evasion. These measures, however, do not achieve that goal.

## **Did you know?**

### **New Horizons for Seniors Funding**

The New Horizons for Seniors program helps ensure that seniors can benefit from, and contribute to, the quality of life in their communities through active living and participation in social activities.

In Budget 2011, the program received an additional \$10 million in funding and has been enhanced to focus on five objectives. These are:

1. promoting volunteerism among seniors and other generations;
2. engaging seniors in the community through the mentoring of others;
3. expanding awareness of elder abuse, including financial abuse;
4. supporting the social participation and inclusion of seniors; and
5. providing capital assistance for new and existing community projects and/or programs for seniors.

For more information on New Horizons for Seniors, or to track the deadline dates, visit the Web site: [http://www.hrsdc.gc.ca/eng/community\\_partnerships/seniors/index.shtml](http://www.hrsdc.gc.ca/eng/community_partnerships/seniors/index.shtml).

### **Funding for Fairs and Festivals**

Groups planning seasonal festivals and celebrations should be aware of application deadlines for funding through Heritage Canada.

- Local Festivals:
  - Deadline was **SEPTEMBER 30, 2011** for events starting between April 1, 2012 and August 31, 2012.
  - Deadline is **APRIL 1, 2012** for events starting between September 1, 2012 and March 31, 2013.

For application forms and more information, visit the Web site: [www.pch.gc.ca](http://www.pch.gc.ca).

... continued on page 6

## Exigences de l'IRS pour les Américains vivant au Canada

Le Canada et les États-Unis sont voisins et entretiennent depuis longtemps des liens très étroits. Nous avons une frontière commune et de nombreuses valeurs en commun. C'est particulièrement vrai dans la circonscription de Tobique-Mactaquac.

La lutte contre l'évasion fiscale est une de ces valeurs. Nous croyons en l'importance de régimes fiscaux équitables. Beaucoup de Canadiens, y compris un certain nombre de citoyens de la circonscription, s'inquiètent de deux lois fiscales américaines proposées, inquiétude que je partage également. La première de ces lois est la *Foreign Account Tax Compliance Act*, ou FATCA. La deuxième, qui touche plus directement le grand nombre de citoyens canadiens et américains ayant la double citoyenneté ainsi que les membres de leur famille qui vivent au Canada, a trait aux exigences visant la production du rapport de compte en banque à l'étranger (Foreign Bank Account Report) de l'IRS.

Même si la situation fiscale de chacun est différente, la majorité de ces citoyens canadiens, dont plusieurs n'entretiennent que des liens distants avec les États-Unis, connaissent mal leurs obligations en matière de déclaration de taxe à l'IRS. Il s'agit de personnes honnêtes et respectueuses des lois, y compris de nombreux citoyens âgés, qui se retrouvent maintenant dans une situation très angoissante. De surcroît, étant donné que ces citoyens ont travaillé et payé des impôts toute leur vie, ils ne doivent généralement pas d'impôt aux États-Unis en tout état de cause. Leur seule transgression est d'avoir omis de produire les documents de l'IRS qu'ils ignoraient devoir déposer.

Ces gens ne sont pas les cibles d'un coup de filet sur l'évasion fiscale. Il s'agit de personnes qui ont commis une erreur d'omission innocente et qui méritent d'être traitées avec indulgence.

Informées de leur obligation de produire une déclaration de revenus aux États-Unis, elles veulent faire ce qui est exigé d'elles. Mais la menace d'amendes pour la simple omission d'avoir produit une déclaration de revenus qu'elles ignoraient devoir produire est une perspective angoissante qui cause une source inutile de stress et de crainte aux citoyens travaillants et respectueux des lois jouissant de la double citoyenneté.

Nous apprécions les efforts déployés pour lutter contre l'évasion fiscale. La FATCA ferait en sorte de transformer les banques canadiennes en prolongements de l'IRS et soulèverait des préoccupations considérables pour les Canadiens au chapitre de la protection de la vie privée. Le Canada respecte le droit souverain des États-Unis d'établir sa propre législation fiscale. Mais bien franchement, les gens ne se rendent pas au Canada pour éviter de payer des impôts. Notre accord bilatéral d'échange de renseignements en matière fiscale nous permet de régler ces questions avec les États-Unis.

Je soutiens les efforts déployés pour sévir contre l'évasion fiscale « légitime ». Ces mesures ne nous permettent cependant pas d'atteindre cet objectif.

## Le saviez-vous?

### Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés aide les personnes âgées à bénéficier d'une meilleure qualité de vie et à contribuer à leur communauté, en menant une vie active et en participant à des activités sociales.

Dans le budget de 2011, des fonds supplémentaires de 10 millions de dollars ont été accordés au programme, qui met maintenant l'accent sur les cinq objectifs suivants :

1. promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations;
2. faire participer les aînés à leur communauté par le mentorat;
3. accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière;
4. soutenir la participation sociale et l'inclusion des aînés;
5. fournir une aide à l'immobilisation destinée aux nouveaux projets communautaires, aux projets communautaires existants ou aux programmes communautaires pour les aînés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, ou pour connaître les dates limites, consultez le site Web suivant : [http://www.hrsdc.gc.ca/eng/community\\_partnerships/seniors/index.shtml](http://www.hrsdc.gc.ca/eng/community_partnerships/seniors/index.shtml).

## Financement de foires et de festivals

Tout groupe qui prépare la tenue d'un festival ou d'une commémoration communautaire devrait s'informer des dates de présentation des demandes de financement auprès de Patrimoine canadien.

- Festivals locaux
  - Date limite : **Le 30 SEPTEMBRE 2011** pour les activités tenues entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août 2012.
  - Date limite : **1<sup>er</sup> AVRIL 2012** pour les activités tenues entre le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et le 31 mars 2013.

Pour obtenir le formulaire de demande et pour plus de renseignements, consultez le site Web suivant : [www.pch.gc.ca](http://www.pch.gc.ca).

...suite à la page 6